

Comité exécutif du 5 juin 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue dans le cabinet de la mairesse, le 5 juin 2024.

PRÉSENTS : Mme Julie Dufour, Mairesse et Michel Potvin, conseiller;

PRÉSENTS PAR
VISIOCONFÉRENCE M. Kevin Armstrong, vice-président, MM. Jean Tremblay et Martin Harvey, conseillers

ÉGALEMENT
PRÉSENTS : M. Bruce Aziz, chef de cabinet, Mme Sonia Simard, directrice du cabinet, M. Gabriel Rioux, directeur général, Me Jimmy Turcotte, assistant-greffier.

À 11h13, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

3. AFFAIRES GÉNÉRALES

3.1 RECOMMANDATION DE MME CATHERINE LAPRISE POUR L'OBTENTION D'UN JETON DU 100^E ANNIVERSAIRE DE L'ARC

VS-CE-2024-528

CONSIDÉRANT la campagne nationale « *100 jetons, 100 canadiens* », créée dans le cadre des célébrations du 100^e anniversaire de l'Aviation royale canadienne (ARC) afin de reconnaître des gens d'exception dans la communauté;

CONSIDÉRANT l'invitation à nommer une personne pour recevoir un jeton formulée par le Cabinet du Commandant du 3^e Escadre de la Base des Forces canadiennes du Bagotville;

CONSIDÉRANT l'impressionnant cursus de madame Catherine Laprise, professeure au département des sciences fondamentales à l'UQAC, co-titulaire de la Chaire de recherche en santé durable du Québec, titulaire de la Chaire de recherche en santé du Canada sur l'étude des déterminants génétiques de l'asthme et directrice du Centre intersectoriel en santé durable de l'UQAC;

CONSIDÉRANT la contribution importante de la professeure Catherine Laprise dans la communauté, tant au niveau de ses réalisations académiques que de son implication active dans la communauté;

À CES CAUSES il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay recommande la candidature de la professeure Catherine Laprise pour l'obtention d'un jeton dans le cadre de la campagne nationale « *100 jetons, 100 canadiens* », créée dans le cadre des célébrations du 100^e anniversaire de l'Aviation royale canadienne (ARC) afin de reconnaître des gens d'exception dans la communauté.

Adoptée à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 11h15.

MAIRESSE

ASSISTANT-GREFFIER